

## **PROCÈS-VERBAL**

A une séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Ste-Praxède, tenue le 15 décembre 2017 et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

M. Jean-François Roy	M. Martin Bussières
M. Paul Audet	M. Gilles Deshaies
Mme Jacqueline Demers	M. Gaétan Lapointe

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Daniel Talbot. Madame Josée Vachon, directrice générale, est aussi présente.

### **2017-12-340 Ouverture de la session**

Il est proposé par M. Paul Audet  
Appuyé par M. Jean-François Roy  
Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 17 h 30 h.

Adoptée

### **2017-12-341 Adoption de l'ordre du jour du 15 décembre 2017**

Il est proposé par M. Gilles Deshaies  
Appuyé par Mme Jacqueline Demers  
Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour de cette séance extraordinaire du 15 décembre 2017, tel que présenté.

Ouverture de la séance extraordinaire  
Lecture et adoption de l'ordre du jour  
Résolution : Dépôt des prévisions budgétaires 2018  
Résolution : Adoption du budget 2018  
Résolution : Programme triennal d'immobilisations  
Questions des personnes présentes  
Résolution: Levée de la séance extraordinaire

Adoptée.

### **2017-12-342 Adoption des prévisions budgétaires 2018**

Il est proposé par M. Martin Bussières  
Appuyé par M. Jean-François Roy  
Et résolu unanimement d'adopter le document des prévisions budgétaires 2018 détaillées, tel que déposé et dont les élus ont reçu copie.

Adoptée

### **2017-12-343 Résolution : Adoption du budget 2018**

Il est proposé par M. Jean-François Roy  
Appuyé par M. Paul Audet  
Et résolu unanimement d'adopter le budget 2018 ci-dessous.

Adoptée.

**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PRAXÈDE  
BUDGET 2018**

**REVENUS**

Taxes foncières à \$0.50 / \$100 d'évaluation	528 340\$
Enlèvement des ordures et récupération	73 500
Compensation immeubles du gouvernement	40 610
Transfert du réseau routier	63 750
Imposition de droits	18 200
Autres revenus	2 600
Transferts et compensations	16 000
Subvention TECQ	90 000
Appropriation du surplus	<u>63 000</u>
<b>TOTAL DES REVENUS :</b>	<b>896 000\$</b>

**DÉPENSES**

Administration générale	246 720\$
Sécurité publique	149 850
Transport routier	232 670
Hygiène du milieu	82 120
Urbanisme et mise en valeur du territoire	39 140
Loisirs et culture	15 800
Autres frais de financement	1 200
Dépenses en immobilisations	<u>128 500</u>
<b>TOTAL DES DÉPENSES :</b>	<b>896 000\$</b>

\* Évaluation imposable au 01-12-2017: 105 668 000 \$  
Adoption le 15 décembre 2017

**2017-12-344 Programme triennal d'immobilisations**

Il est proposé par M. Gilles Deshaies  
Appuyé par Mme Jacqueline Demers  
Et résolu unanimement que le conseil municipal de Ste-Praxède adopte le  
programme triennal d'immobilisations pour les années suivantes :

2018 : Aucune immobilisation  
2019: Aucune immobilisation  
2020 : Aucune immobilisation

Adoptée.

## **QUESTIONS DES PERSONNES PRÉSENTES**

### **2017-12-345    Levée de la séance extraordinaire**

Il est proposé par M. Paul Audet

Appuyé par M. Jean-François Roy

Et résolu unanimement de lever cette séance extraordinaire à 17 h 40.

Adoptée.

---

Daniel Talbot  
Maire

---

Josée Vachon, sec.-trés.  
Directrice générale

*Je, Daniel Talbot, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal.*